



**SOCIAL  
WATCH  
BENIN**

CONTRÔLE CITOYEN

**INFOS**

BULLETIN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ENQUÊTE ET D'INVESTIGATION - N°002 DE JUILLET 2022

**Bonne gouvernance et Lutte contre la corruption**

**Social Watch Bénin dote le MISP d'un code d'intégrité et de bonne conduite**



Dans le cadre du Programme d'Appui à la Lutte contre l'Impunité et au Renforcement de l'Etat de Droit en république du Bénin (PALIRE) mis en œuvre par Transparency International et Social Watch Bénin avec l'appui financier de l'Union européenne, la salle de conférence du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) a abrité le 12 avril 2022 l'atelier de validation du code d'intégrité et de bonne conduite du personnel de ce département ministériel.

Placée sous l'autorité de M. Alassane SEIDOU, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, la cérémonie d'ouverture des travaux de l'atelier de validation a été marquée par trois allocutions res-

pectivement prononcées par Blanche SONON, Présidente de Social Watch Bénin (Contact national de Transparency Bénin), Laurence Ouvrard, Représentant la Délégation de l'Union européenne au Bénin et enfin

de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique qui a invité les participants à faire de ces assises, une opportunité pour l'enracinement des valeurs au sein du Ministère.

P.4

**13ème Assemblée Générale Ordinaire de Social Watch Bénin**

P.10

**La lutte contre le terrorisme au Bénin, une préoccupation pour les membres de Social Watch**



**Enquête sur le Budget Ouvert 2021 Le Bénin émerge sans grande participation du public**

P.8

**Mise en œuvre des Principes de Gouvernement Ouvert Local au Bénin Cinq (05) communes primées par Social Watch Bénin**

P.3

**Participation citoyenne à la Gestion des Finances publiques**

**Social Watch Bénin outille les OSC locales pour le suivi budgétaire**

P.6



**Promotion des finances publiques en faveur des enfants au Bénin Dix (10) communes et deux (02) journalistes primés par Social Watch Bénin**

P.7

## Editorial

Blanche SONON  
Présidente du Conseil d'Administration

### Et si les enfants du Bénin se donnaient la main pour la construction durable de leur nation ?

**S**ans paix construite sur le respect mutuel des droits humains, le pardon et l'union de tous les fils autour des grands défis à relever une nation peut-elle prétendre au développement durable ? Assurément, non. Il ne lui est pas possible d'y parvenir étant donné que les éléments constitutifs d'un rassemblement autour d'une vision partagée ne sont pas réunis.



Fidèle à sa mission qui est de travailler aux fins de provoquer des changements qualitatifs favorables au développement durable pour notre pays, Social Watch Bénin saisit une fois encore la présente parution de son bulletin pour lancer un vibrant appel aux uns et aux autres notamment aux acteurs politiques afin qu'ils fassent de la paix, du respect des droits humains et du pardon les socles de toutes leurs actions en ces moments où le pays a besoin de tous ses bras valides pour relever les défis auxquels il fait face.

Le 1er août prochain, notre pays célébrera le 62ème anniversaire de son accession à l'indépendance. Que de chemin parcouru depuis 1960 ! Quel bilan peut-on faire de cette longue marche ? Les réponses à ces questions peuvent varier d'un individu à un autre selon sa façon d'apprécier le développement. Une chose demeure certaine : des progrès ont été faits ! Peut-être pas comme certains l'auraient désiré ! Une autre vérité incontestable est que les Béninoises et Béninois fêtent le 62ème anniversaire de l'accession à l'indépendance de leur pays dans un contexte économique et social très difficile en dépit de toutes les tentatives de solutions recherchées par les autorités au niveau central.

En effet, le pays fait face à la montée de l'extrémisme violent et au terrorisme dans certaines de ses régions. Dans ce contexte, nous nous apprêtons aussi à organiser en janvier 2023 des consultations électorales (Législatives 2023) donnant lieu depuis quelques temps à des violences post-électorales et à des arrestations de citoyens. Ces situations qui laissent inévitablement de l'amertume dans le cœur de bon nombre de nos concitoyennes et concitoyens doivent nous amener tous à réfléchir et rechercher des pistes de solutions durables afin que le rêve nourri pour le Bénin en 2025 par la majorité des populations soit une réalité à savoir : « Le Bénin est, en 2025, un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix ... ».

Dans cet ordre d'idée, Social Watch Bénin estime que pour relever les défis de développement auxquels le pays est actuellement confronté, tous les acteurs de développement, qu'ils soient des détenteurs de pouvoir ou des porteurs de responsabilités, doivent résolument :

- faire l'option d'une réelle réconciliation à travers le pardon mutuel
- s'engager à faire preuve de justice et d'équité
- cultiver intérieurement et autour d'eux la paix.

C'est pourquoi, tout en appréciant à leur juste valeur les actes de décriation de l'atmosphère sociale posés par l'Exécutif d'une part et par d'autres acteurs politiques d'autre part ces derniers temps, Social Watch Bénin souhaite vivement que l'ensemble des acteurs politiques et l'Exécutif, en ces moments de grands défis sus énumérés, fassent davantage d'efforts pour un nouvel élan de construction nationale. Le faire n'est pas synonyme de faiblesse mais bien au contraire symbole de grandeur et de courage. Nos acteurs politiques en sont capables. Tout le reste est une question de volonté.

## Ouverture des Parlements en Afrique de l'Ouest Social Watch Bénin suscite l'adhésion du parlement béninois



**D**ans le cadre du projet « Open West Africa », Social Watch Bénin a organisé en faveur de la délégation du Réseau Parlementaire d'Afrique (PNAfrica) dont il est le point focal au Bénin une audience à l'Assemblée Nationale le jeudi 20 janvier 2022. Sous la houlette de la Présidente de Social Watch Bénin, Mme Blanche SONON, la délégation venue du Ghana a été reçue par le Président de l'institution en personne qui a

compris l'importance du projet et suggéré la mise en place d'un comité aux fins de créer une communauté de partage de bonnes pratiques au sein de l'espace ouest-africain. Selon les membres de la délégation reçue par le Président Louis VLAVOU, il est à retenir que la rencontre a été une totale réussite vu la qualité de la mobilisation, l'accueil que leur ont réservé le Président et toute son administration ainsi que la disponibilité du par-

lement à travailler avec la société civile. Notons que le vendredi 21 janvier 2022 au Bénin Royal Hôtel, s'est déroulé dans le cadre de la mise en place d'un cadre de partenariat entre la société civile béninoise et autres de l'Afrique de l'Ouest un atelier d'apprentissage et de réseautage pour le partage et l'échange d'expériences entre les organisations de suivi parlementaire.

### Lutte contre la corruption en 2021

## Faible progression du Bénin et nécessité d'efforts pour le Gouvernement

**L**e mardi 25 janvier 2022, Transparency International (TI) a rendu publics les niveaux de corruption dans le monde entier à travers l'Indice de Perception de la Corruption 2021 (IPC 2021). En Afrique subsaharienne, selon TI, 80 % des pays n'ont pas ou ont peu progressé au cours des 10 dernières années. Quant au Bénin, il fait partie des pays qui ont peu progressé.

Avec le score de 42 sur 100 en 2021 contre 41 sur 100 en 2020, le Bénin enregistre une augmentation d'un (01) point par rapport à 2020. Il est ainsi passé de la 83ème place à la 78ème sur 180 pays ou territoires qui font l'objet des 13 enquêtes et évaluations d'experts servant à mesurer la corruption dans le secteur public.

En dépit de cette progression qui reste tout de même à saluer, le Bénin reste, selon Transparency

International dont Social Watch est le contact national au Bénin, encore dans la catégorie des 44 pays de l'Afrique subsaharienne se classant en dessous de 50/100 et fait partie des pays africains dans lesquels l'espace civique s'est rétréci.

Face à ce constat, des efforts restent à fournir par toutes les composantes de la société béninoise pour faire reculer la corruption. Social Watch Bénin lance aux débiteurs d'obligations un appel pour la mise en application effective de l'article 5 (e) du Protocole A/P3/12/01 de la CEDEAO sur la lutte contre la corruption qui requiert des États parties une pleine participation de la société civile dans le suivi des actions de lutte contre la corruption. A ce propos, Social Watch Bénin souhaite que les autorités gouvernementales consultent régulièrement et impliquent activement

la société civile dans la mise en œuvre du Protocole. Il encourage le gouvernement à mettre en place des mécanismes pour la protection des lanceurs d'alerte malgré son engagement à adopter des mesures pour protéger les informateurs et les témoins de la corruption. Aussi Social Watch Bénin, voudrait-il, la poursuite d'efforts de renforcement de la transparence des marchés publics et la dotation des institutions de recouvrement de moyens techniques, humains et financiers.

Il importe de noter que pour la dixième année consécutive, la moyenne mondiale de l'IPC reste inchangée, se situant à 43/100 avec deux tiers des pays obtenant un score inférieur à 50. L'Afrique subsaharienne, avec un score moyen de 33 points sur 100, fait partie des régions les moins bien notées.

## Mise en œuvre des Principes de Gouvernement Ouvert Local au Bénin

# Cinq (05) communes primées par Social Watch Bénin

Le vendredi 27 mai 2022, Golden Tulip Hôtel de Cotonou a servi de cadre à la cérémonie de récompense des meilleures communes ayant mis en application les principes du Gouvernement Ouvert Local. C'était en présence du Directeur de cabinet du ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale et de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur des Etats-Unis près le Bénin que s'est déroulée ladite cérémonie.

Les cinq communes lauréates du prix « Gouvernement Ouvert Local » sont : Ouaké venue en tête et suivie dans l'ordre par Djougou, Avrankou, Zogbodomey et Zagnanado.

Comme récompenses obtenues à l'occasion, et ce grâce à l'appui financier du département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, on note un trophée et un ordinateur portable pour toutes les cinq communes.

Aux trois premières, il a été donné un routeur Wifi avec une connexion internet de 12 mois pour Ouaké, de 9 mois pour Djougou et 3 mois pour Avrankou.

A toutes les vingt communes ayant pris part à la mise en œuvre du projet Initiative Communes Ouvertes (ICO), Social Watch Bénin a délivré, en signe de reconnaissance des efforts fournis par elles, une attestation de participation signée de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur des Etats-Unis près le Bénin et de la Présidente de Social Watch Bénin.

Les résultats proclamés en la circonstance découlent d'un long processus d'évaluation de la mise en œuvre des plans d'actions élaborés par les différentes communes d'intervention du



Le représentant du Maire de Djougou recevant de son Excellence M. l'Ambassadeur des USA près le Bénin le prix de la commune de Djougou



Le Maire d'Avrankou recevant le prix de sa commune des mains du Vice-président de Social Watch Bénin



Le Maire de Ouaké, 1ère des communes lauréates, recevant le prix de sa commune des mains du DC/MDGL



Zagnanado recevant son prix de la Conseillère de l'Ambassade des USA au Bénin.

projet ICO au cours duquel le comité d'évaluation des dossiers soumis a :

- mesuré la mise en œuvre des actions planifiées par chacune des 20 communes dans le cadre du gou-

vernement ouvert au niveau local ;

- apprécié les efforts d'implication des citoyens dans la gouvernance locale au cours de l'année 2021 et les perspectives pré-

vues pour 2022 par la commune.

Il faut signaler que le comité d'évaluation des dossiers soumis par les communes a été présidé par Mr Franck KINNINVO, expert en gouvernance locale (Fondation

Le Municipal) et composé de Mr Joachim DOMANOU, Chef Service Gouvernance Locale du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) et de Dr Victor GBEDO, Vice-Président de Social Watch Bénin.



Le Maire de Ouaké, 1ère des communes lauréates, recevant le prix de sa commune des mains du DC/MDGL



Son Excellence M. l'Ambassadeur remettant l'attestation au représentant du Maire de Cové.



Son Excellence M. Brian Shukan, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique près le Bénin

## Bonne gouvernance et Lutte contre la corruption

# Social Watch Bénin dote le MISP d'un code d'intégrité et de bonne conduite

Dans le cadre du Programme d'Appui à la Lutte contre l'Impunité et au Renforcement de l'Etat de Droit en république du Bénin (PALIRED) mis en œuvre par Transparency International et Social Watch Bénin avec l'appui financier de l'Union européenne, la salle de conférence du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) a abrité le 12 avril 2022 l'atelier de validation du code d'intégrité et de bonne conduite du personnel de ce département ministériel.

Placée sous l'autorité de M. Alasane SEIDOU, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, la cérémonie d'ouverture des travaux de l'atelier de validation a été marquée par trois allocutions respectivement prononcées par Blanche SONON, Présidente de Social Watch Bénin (Contact national de Transparency Bénin), Laurence Ouvrard, Représentant la Délégation de l'Union européenne au Bénin et enfin de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique qui a invité les participants à faire de ces assises, une opportunité pour l'enracinement des valeurs au sein du Ministère.

Le code d'intégrité et de bonne gouvernance du MISP est un document sur la promotion de l'intégrité qui circonscrit des mesures à deux niveaux à savoir : le niveau décisionnel et celui opérationnel. La réalisation et la validation de ce document s'inscrivent,



à en croire la Présidente du Conseil d'administration de Social Watch Bénin, dans les actions retenues au Plan d'actions de lutte contre la corruption et de promotion de l'intégrité du Point Focal SNI du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique. Elle atteste donc que l'élaboration du Code est l'expression de l'engagement des autorités ministérielles pour un management responsable. Selon Blanche SONON, l'intégrité est une

boussole indispensable à la bonne gestion aux plans individuel, organisationnel et sociétal. C'est une notion qui appelle à être responsable et éviter tout comportement pouvant porter atteinte à la réputation de l'agent ou de son organisation. Ainsi, la personne intègre pose des actes irréprochables et est d'abord honnête envers elle-même. C'est fort de cela qu'elle soutient que le code d'intégrité et de bonne conduite dont dispose le MISP, contri-

buaera à l'usage efficient des ressources, à la saine gouvernance et à la conformité du mode de fonctionnement et de gestion aux attentes sociales des populations, des clients et usagers des diverses structures du ministère.

Laurence Ouvrard, Représentant la Délégation de l'Union européenne au Bénin a, pour sa part, indiqué que le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique a demandé un appui spé-

cifique au PALIRED, notamment pour évaluer le degré d'intégrité et de bonne conduite du personnel du Ministère, concevoir diverses méthodes de promotion de l'intégrité et de bonne conduite et améliorer l'image du ministère à travers la mise en œuvre des nouvelles directives par le personnel. Ces efforts, accomplis avec l'accompagnement d'un expert mis à disposition par le PALIRED, ont conduit à la rédaction du code d'intégrité et de bonne conduite, objet de l'atelier de validation. Selon Laurence Ouvrard, la validation du code d'intégrité et de bonne conduite constitue une incitation à faire encore mieux pour la promotion de l'intégrité et la lutte contre la corruption au Bénin. Elle a rassuré qu'après la fin du PALIRED au terme de l'année 2022, l'Union Européenne développera d'autres initiatives pour accompagner le gouvernement dans la lutte contre la corruption.



en œuvre des réformes dans les domaines de la lutte contre la corruption et du renforcement du contrôle au Bénin

- Amélioration du système répressif de la corruption
- Renforcement des capacités des acteurs pertinents de lutte contre la corruption et l'impunité
- Appui aux organisations de la société civile
- Evaluation institutionnelle des politiques et des résultats en matière de lutte contre la corruption

## Promotion des Droits Sociaux et Economiques des femmes

# Social Watch Bénin soutient WiLDAF pour son initiative en faveur des femmes de Zè

**D**u 29 au 31 mars 2022, Women in Low and Development in Africa au Bénin (WiLDAF-Bénin), organisation membre de Social Watch Bénin a organisé avec l'appui financier de la Fondation Anesvad une exposition vente de différents produits fabriqués par les femmes membres des Sociétés Coopératives Simplifiées, produits sont issus de la transformation du manioc, du soja et des noix de palme.

Social Watch Bénin, à travers une délégation conduite par son Secrétaire Exécutif en la personne de Mr Jean-Pierre DEGUE, s'est rendu le mercredi 30 mars 2022 à la Maison de la Société Civile pour soutenir les femmes membres des



Sociétés Coopératives Simplifiées. En effet, ces femmes ont participé à l'exposition vente organisée par Wildaf-Bénin grâce à la mise en œuvre de l'initiative "Projet pilote de Promotion des Droits Sociaux et Economiques des femmes dans la commune de Zè pour la lutte contre la Violence sexospécifique

basée sur le genre et les Maladies Tropicales Négligées" dont l'un des objectifs est de contribuer à l'autonomisation économique des femmes.

Gari ordinaire, gari enrichi au coco, gari enrichi à la banane, gari enrichi à l'ananas, des farines composées avec du Soja, du sorgho, du

mil et du moringa ; du tapioca, de la viande de soja, de l'huile rouge et bien d'autres produits sont les produits alimentaires fabriqués et exposés par les femmes des Sociétés Coopératives Simplifiées de la commune de Zè. Joignant l'acte à la parole, les membres de la délégation de Social

Watch Bénin ont, selon les besoins de chacun, procédé à l'achat de divers produits pour leur famille.

Il faut souligner que l'exposition vente initiée par le réseau WILDAF/FeDDAF-Bénin a pour objectif de faire de la visibilité et de la communication autour des différents livrables d'autonomisation socio-économiques produits par les femmes. A cette occasion, Social Watch Bénin a lancé à l'endroit des acteurs de la Société Civile et de tous ceux qui aiment « consommer local » un appel pour qu'ils fassent un tour à la Maison de la Société Civile pour découvrir et acheter les produits fabriqués par les valeureuses femmes de la commune de Zè.

## Initiatives pour Souveraineté Alimentaire et Développement Durable

# Cinquante femmes sensibilisées par le Réseau « FEMME VERTE »

**A** l'occasion de la commémoration de la journée internationale de la femme, édition 2022, le réseau « Femme Verte » présidé par Madame Rhoda ADJAOKE épouse HOUNSOUNOU a organisé le 11 mars 2022 avec le soutien financier de ENABEL à travers le Programme de Développement de l'Entrepreneuriat dans les Filières Agricoles (DEFIA) une journée d'information et de réflexion sur le développement des chaînes de valeur ajoutée porteuses et l'entrepreneuriat dans le domaine de l'agro-business. C'est l'hôtel KTA de Cotonou qui a servi de cadre au déroulement de l'activité.

<<Femmes et valorisation des déchets issus du cycle de production de l'ananas et du riz>>. Tel est le thème qui a réuni à l'hôtel KTA de Cotonou aussi bien les femmes productrices, transformatrices et commerçantes d'ana-



nas que celles productrices et étuveuses de riz toute la journée du 11 mars 2022. L'objectif visé par le réseau « Femme Verte » en organisant cette journée est d'amener les femmes de la filière ananas et riz à réfléchir sur leur contribution à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique. Afin d'atteindre cet objectif, deux expériences de

valorisation de produits ont été présentées aux participantes. Elles ont concerné le champion et la poudre d'ananas et ont été respectivement exposées par Géant & Co et par GABS Bénin. Outre la présentation des expériences de valorisation de produits, les participantes ont eu droit au partage de cinq expériences dont une dans le domaine

de protection de l'environnement et quatre autres en entrepreneuriat respectivement assurées par Réseau Femme Verte, une étuveuse de riz, une transformatrice d'ananas, une productrice d'ananas et une productrice de riz.

Au terme de l'activité, le réseau « Femme Verte » de Madame Rhoda ADJAOKE épouse

HOUNSOUNOU a reçu les félicitations des responsables de l'ONG « Initiatives pour la Souveraineté Alimentaire et le Développement Durable (ISADD-ONG) ». Ces derniers ont estimé que le pari a été gagné. « Nous vous encourageons à continuer dans cette lancée. Soyez fortes ensemble et que les initiatives se succèdent pour la consolidation de votre réseau. ISADD\_ONG ne ménagera aucun effort pour mettre ses pierres à l'édifice de l'ascension de votre réseau » a déclaré.

Il faut noter que le Réseau « Femme Verte » est une organisation de la société civile basée dans le département de l'Ouémé, plus précisément dans la commune de Sèmè-Kpodji, arrondissement de Sèmè-Kpodji. Ce réseau œuvre pour l'épanouissement des femmes dans les 77 Communes du Bénin.

## Participation citoyenne à la Gestion des Finances publiques

# Social Watch Bénin outille les OSC locales pour le suivi budgétaire

Dans le cadre de la mise œuvre du Projet « Accroître la Transparence et la Participation des citoyens au processus budgétaire au Bénin » appuyé financièrement par la GIZ, Social Watch Bénin a organisé du 09 au 20 mai 2022 des ateliers régionaux de formation des Organisations de la Société Civile (OSC) locales sur le suivi budgétaire à Natitingou dans le septentrion et Bohicon au sud du Bénin.

Après la formation des réseaux, faitières, plateformes d'OSC sur le suivi budgétaire à Bohicon, Social Watch Bénin, est allé à la rencontre des OSC locales de dix-neuf (19) communes à travers une série de quatre (04) ateliers régionaux de formation dont deux (02) organisés à Natitingou et les deux (02) autres à Bohicon.

Renforcer les capacités des membres des Cellules de Participation Citoyenne (CPC) et ceux des organisations de la société civile des pools thématiques opérant dans les communes afin qu'ils s'intéressent au suivi budgétaire et s'y impliquent en initiant des actions depuis le niveau local. Tel est l'objectif des



Les participants à l'atelier

différents ateliers régionaux organisés par Social Watch Bénin tant à Natitingou qu'à Bohicon.

Dans cette optique, les participants ont eu droit au cours de l'atelier de deux (02) jours à cinq (05) modules

relatifs au cadre juridique de la participation citoyenne à la Gestion des Finances Publiques (GFP), au processus budgétaire au Bénin, aux stratégies de suivi budgétaire par les OSC tant au niveau de la

préparation et du vote du budget qu'au niveau des documents de reddition des comptes de l'exécution du budget. En plus des communications auxquelles ils ont eu droit, les participants ont traité des exercices qui leur ont permis de décrypter et d'analyser les contenus des différents documents budgétaires. Ils ont également acquis des méthodes et techniques leur permettant de participer qualitativement au suivi des investissements inscrits dans le Budget de l'État à réaliser dans leur commune.

Lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier du lundi 9 mai 2022, Madame Fati Amoussou, administratrice zone Atacora de Social Watch Bénin représentant la présidente

a invité les participants à bien suivre les différents modules avant d'exprimer à la GIZ, les remerciements de Social Watch Bénin pour son appui à la proposition d'action « Accroître la Transparence et la Participation des citoyens dans le processus budgétaire au Bénin ».

Il faut souligner que pour le compte du premier atelier, les vingt-six participants sont venus des communes de Matéri, Tanguéta, Boukoubé, Coby et Toucountouna.

Quant au deuxième atelier qui s'est déroulé les 11 et 12 mai 2022 dans les mêmes locaux que le premier, il a connu la participation des acteurs de la société civile venus de Natitingou, Kouandé, Kérou et Péhunco. La cérémonie d'ouverture de cet atelier a connu la présence de Madame KEMAVO AGONGBO-NOU Irma, représentante la Coordonnatrice Champ d'Action 3 « Transparence et Redevabilité budgétaire » du Projet ReFROME. Elle a indiqué que l'amorce des nouvelles réformes au sein de l'État et la volonté d'amoindrir les risques dans la Gestion des Finances Publiques constituent des raisons valables pour légitimer l'implication des Organisations de la Société Civile dans le processus budgétaire. Elle a précisé que ces ateliers régionaux conçus par Social Watch Bénin entrent en ligne droite avec cette vision et a pour but d'outiller la société civile dans la prise en compte et leur engagement dans le traitement de la problématique du suivi budgétaire.



Madame Fati AMOUSSOU, Administratrice zone Atacora de SWB et Bonaventure KITI, Chargé de la coordination du projet

## Promotion des finances publiques en faveur des enfants au Bénin

### Dix (10) communes et deux (02) journalistes primés par Social Watch Bénin

Dans le cadre de la commémoration de la 32<sup>ème</sup> journée de l'enfant africain, Social Watch Bénin a organisé avec l'appui financier de l'UNICEF-Bénin le jeudi 16 juin à l'Hôtel Kobourou City de Parakou une cérémonie de récompense d'une part des communes ayant élaboré les meilleurs plans d'actions en faveur des enfants, fait une meilleure allocation de ressources aux secteurs sociaux et réalisé une meilleure mise en œuvre des critères d'engagement à l'« Initiative Communes Amies des Enfants » au cours de l'année 2021, et d'autre part de deux journalistes pour leur production sur la budgétisation sensible aux enfants.

Les communes lauréates du prix « Initiative Communes Amies des Enfants » sont au total au nombre de dix, toutes catégories confondues, et ont pour noms : Banikoara, Bohicon, Kalalé, Malanville, N'Dali, Nikki, Parakou, Sinendé, Za-Kpota et Zogbodomey.

En plus de l'attestation de participation que toutes les seize communes ayant pris part à l'Initiative Communes Amies des Enfants initiée par Social Watch Bénin avec l'appui financier de l'UNICEF ont reçue, les communes lauréates ont été gratifiées d'au moins un trophée selon la catégorie dans laquelle elles ont fourni des efforts en faveur des problèmes auxquels sont confrontés leurs enfants.

En effet, elles étaient en compétition dans trois différentes catégories que sont :

- Catégorie meilleure exécution du plan d'actions ICAE ;
- Catégorie meilleure allocation des ressources aux secteurs sociaux ;
- Catégorie meilleure mise en œuvre des critères d'engagement ICAE.

Quatre d'entre elles à savoir Banikoara, Bohicon, Parakou et Sinendé repartent avec chacune deux trophées pour avoir fait des efforts dans deux catégories.

Toujours dans la dynamique de promouvoir les finances publiques sensibles aux enfants, Social Watch Bénin a également primé deux journalistes ayant participé au concours de productions médiatiques qu'il a lancé en vue de renforcer l'inté-



rêt et l'engagement des acteurs des médias sur la question des enfants en général et sur celle de la budgétisation sensible aux enfants en particulier. C'est à Mr TOURARE Wahab de la radio SU TIL DERA qu'est revenu le prix de meilleure production dans la catégorie de la radio avec son magazine : « Éducation et Protection de l'enfant dans le budget communal : Que fait la commune de PERERE ? » et à Mr Fulbert ADJIMEHOSSOU du quotidien « La Nation » avec son article : « Investissement dans l'eau, hygiène et assainissement : Une bouée de sauvetage pour les enfants », celui de la presse écrite. Grâce à l'UNICEF-Bénin, ces deux hommes de médias sont rentrés chez eux avec respectivement cinq cent mille (500.000) francs CFA et trois cent mille (300.000) francs CFA.

Après avoir précisé que Social Watch Bénin et l'UNICEF travaillent à promouvoir et à engager les acteurs politiques, les organisations de la société civile, les cadres techniques tant au ni-

veau central que local sur les finances publiques sensibles aux enfants, Mr Romain AHUIAN, trésorier général Adjoint de Social Watch Bénin représentant la Présidente de Social Watch Bénin, a fait observer que toute nation se doit de garantir la promotion et le respect des droits des enfants parce qu'ils sont des êtres vulnérables et fragiles. C'est pourquoi, il exhorte les communes à poursuivre dans la voie des efforts entamés pour asseoir une amitié

durable pour les enfants et l'entretenir parce qu'elle demande plus de temps et d'investissements avant de porter des fruits.

Quant à Mr SANNI BIO Bayé, Secrétaire Général de la Préfecture du Borgou, il s'est réjoui du choix porté sur sa ville en ce jour où toute l'Afrique célèbre les enfants et a fait observer que l'initiative ICAE est à saluer dans un contexte où bon nombre d'enfants sont privés de la jouissance

de leurs droits humains fondamentaux. Il a également exhorté les communes bénéficiaires à faire davantage d'efforts en matière de mobilisation et d'utilisation optimale des ressources en faveur des secteurs sociaux sensibles aux enfants.

Il faut signaler que l'Initiative "Communes Amies des Enfants (ICAE)" a été lancée en Septembre 2020 au Bénin à l'endroit des 23 communes de la zone d'intervention de l'UNICEF en vue de les inciter à améliorer l'allocation et l'utilisation des ressources au profit des besoins des enfants. Elle s'inscrit dans la même logique que l'initiative "Villes amies des enfants" (IVAE) lancée par l'UNICEF et ONU-Habitat en 1996 pour donner suite aux résolutions adoptées lors de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), qui a déclaré que "le bien-être des enfants est l'indicateur ultime d'un habitat sain, d'une société démocratique et d'une bonne gouvernance".



Le Maire de Bohicon, Rufino d'Almeida, recevant les deux trophées des mains de la Chargée de coordination des activités du partenariat Social Watch Bénin-UNICEF

## Enquête sur le Budget Ouvert 2021

# Le Bénin émerge sans grande participation du public

Avec l'appui de la Giz et la Coopération Suisse, Social Watch Bénin a organisé le mercredi 08 juin 2022 une conférence de présentation des résultats de l'enquête sur le budget ouvert 2021 publiés le 31 mai 2022 par l'International Budget Partnership (IBP). A l'occasion, les performances réalisées par le Bénin en 2021 dans de le domaine de la transparence budgétaire ont été exposées au Bénin Royal Hôtel aux hommes des médias, aux acteurs de la société civile et aux partenaires. .

Réalisée par IBP tous les deux ans, l'Enquête sur le Budget Ouvert (EBO) permet d'apprécier aussi bien la transparence budgétaire au niveau d'un pays, la participation du public au processus budgétaire que le contrôle budgétaire. Les résultats de celle effectuée en 2021 s'est déroulée au niveau de 120 pays dans le monde.

Selon les résultats de l'EBO 2021 (la huitième édition), le Bénin a obtenu un score de 65/100 dans le domaine de la transparence budgétaire. Ce score le place en tête des pays de l'Afrique francophone et en deuxième position en Afrique, derrière l'Afrique du Sud. Dans le domaine de la participation du public au processus budgétaire et du contrôle budgétaire, le Bénin a respectivement obtenu les scores de 28/100 et 59/100. Ces résultats montrent que le Bénin a fait des progrès significatifs dans le domaine de la transparence budgétaire au point de dépasser le score de 61/100 qui indique qu'un pays publie suffisamment les documents budgétaires pour favoriser le débat public. Le Bénin est passé de 39 sur 100 en 2017 à 49 sur 100 en 2019 pour atteindre 65 sur 100 en 2021. Le progrès du Bénin est dû fait que sur la base des recommandations de l'EBO 2019, le pays a entrepris d'importantes réformes dans le cadre de son processus budgétaire. Parmi ces réformes, on note la mise à disposition du public du



calendrier budgétaire et l'implication des OSC à certaines étapes du processus budgétaire.

Si le Bénin s'est brillamment illustré au niveau de la disponibilité en ligne, la disponibilité à temps et l'exhaustivité des huit documents budgétaires requis par la méthodologie d'évaluation mise en place par IBP, il a manqué d'en faire autant dans les domaines de la participation du public au

processus budgétaire et dans le domaine du contrôle budgétaire où il n'a pu totaliser respectivement que les scores de 28/100 et 59/100.

Pour ce faire, Social Watch Bénin salue globalement les progrès réalisés par les acteurs étatiques et souhaite que les différentes recommandations formulées à l'endroit de toutes les institutions intervenant dans le processus budgétaire soient effec-

tivement mises en œuvre pour une amélioration du score de l'EBO en 2023.

### Défis à relever pour une plus grande participation du public...

Des recommandations ont été formulées à l'endroit du Ministère de l'Economie et des Finances, de l'Assemblée Nationale et de la Cour des Comptes.

Au nombre des recommandations formulées à l'endroit du ministère de l'Economie et des Finances pour accroître la participation du public au processus budgétaire, il est indiqué la priorité aux actions suivantes :

- Développer des mécanismes pilotes pour le suivi de l'exécution du budget ;
- Développer des mécanismes au cours de la formulation du budget afin d'impliquer toute organisation de la société civile ou tout membre du public

qui souhaite participer en organisant plus efficacement et en décentralisant les consultations citoyennes prévues dans le processus d'élaboration du budget ;

- Faire participer activement les communautés vulnérables sous représentées ;
- Après l'adoption des rapports trimestriels d'exécution, organiser des discussions et des réunions avec les OSC, les syndicats et le secteur privé sur les taux d'exécution des dépenses et des recettes.

A l'endroit de l'Assemblée Nationale, l'IBP recommande d'étendre la bonne pratique des audiences publiques sur le vote du budget annuel, au processus d'adoption de la loi de règlement et d'écouter la Société Civile en séance publique lors de l'examen en commission des rapports d'audit, des rapports d'exécution et de la loi de règlement.

A l'endroit de la Cour des comptes du Bénin, l'IBP recommande de définir un cadre et des mécanismes formels pour les relations avec les publics, y compris la société civile afin de garantir la participation constructive des citoyens tout au long du cycle d'audit.

Signalons pour finir que les partenaires présents à la conférence ont promis accompagner le gouvernement et les acteurs de la société civile pour la mise en œuvre des recommandations.



A L'ENDROIT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, L'IBP RECOMMANDE D'ÉTENDRE LA BONNE PRATIQUE DES AUDIENCES PUBLIQUES SUR LE VOTE DU BUDGET ANNUEL, AU PROCESSUS D'ADOPTION DE LA LOI DE RÈGLEMENT ET D'ÉCOUTER LA SOCIÉTÉ CIVILE EN SÉANCE PUBLIQUE LORS DE L'EXAMEN EN COMMISSION DES RAPPORTS D'AUDIT, DES RAPPORTS D'EXÉCUTION ET DE LA LOI DE RÈGLEMENT.... »



## Mission conjointe UNICEF-FMI à Bohicon

# Les actions de Social Watch Bénin saluées par les partenaires

Dans l'optique d'apprécier les réalisations de l'UNICEF sur le terrain, le Représentant Résident du Fonds Monétaire International s'est rendu en compagnie d'une délégation de l'UNICEF Bénin dans la commune de Bohicon le mardi 1<sup>er</sup> Février 2022.

Outre les Représentants Résidents de l'UNICEF et du FMI, du chef section politiques sociales, du spécialiste finances publiques, la mission reçue par le Maire de Bohicon assisté de ses collaborateurs était également composée de la présidente de SWB accompagnée de la chargée de coordination du partenariat SWB-UNICEF.

Au cœur des échanges, les activités mises en œuvre dans la commune par le biais du financement UNICEF notamment les activités exécutées par Social Watch Bénin à travers le partenariat SWB-UNICEF. Il s'agit des activités relatives à la transparence budgétaire et la



participation citoyenne dans la commune, à l'Initiative Communes Amies des Enfants (ICAE) et au budget participatif (BP) exécutées.

Il faut souligner que la Cellule de Participation Citoyenne (CPC) a pris part à ces échanges et qu'après la mairie, la délégation s'est rendue à la préfecture du Zou où elle a été également reçue par le préfet. Elle a saisi l'opportunité pour présenter au préfet les doléances des différents acteurs.



## Suivi citoyen des Dépenses Sociales Prioritaires 2021

# Social Watch Bénin valide son rapport

Le Rapport de suivi citoyen des Dépenses Sociales Prioritaires (DSP) 2021 dans les secteurs sociaux (éducation, santé affaires sociales et eau) réalisé par Social Watch Bénin avec l'appui de la section Politique Sociale de l'Unicef a été validé le vendredi 6 mai 2022 dans la salle de conférence « Monseigneur ASSOGBA » du Chant d'Oiseau de Cotonou.

Démarrée par la cartographie des DSP dans les ministères en charge de l'éducation, de l'eau, de la santé, et des affaires sociales, l'activité de suivi citoyen des DSP sectorielles a continué avec la collecte des données sur l'existence et la réalisation de ces dépenses dans les domaines de l'eau et de la santé au niveau de 23 communes par les Cellules de Participation Citoyenne (CPC).

Plusieurs efforts res-

tent encore à faire pour une meilleure appropriation tant des DSP que des principes de leur exécution. Telle est la conclusion qu'on peut tirer du rapport validé par les cadres techniques des ministères, de l'Unicef et des représentants d'Organisation de la Société Civile et des cadres techniques de Social Watch Bénin.

En effet, dans les secteurs de l'eau et de la santé, les taux de réa-

lisation des projets en rapport avec les DSP n'ont pu atteindre le seuil de 30% en 2021. Dans le secteur de l'eau, le taux d'exécution des DSP en 2021 est de 25% alors qu'il est de 28% dans celui de la santé. Il apparaît clairement de ce rapport de suivi qu'en 2021, les réalités en termes de DSP sont très loin des prévisions et qu'il faudra, si l'on veut réellement un développement harmonieux pour les enfants, mettre les bouchées

doubles pour mener effectivement des activités de budgétisation sensible aux enfants.

Le but visé par Social Watch Bénin et Unicef en initiant l'élaboration d'un rapport de suivi des DSP est de vérifier l'existence des DSP d'une part, et leur niveau de mise en œuvre dans les communes ciblées d'autre part. Les participants à l'atelier de validation du rapport ont formulé des recommandations pour

une meilleure appropriation et une bonne exécution des DSP au Bénin.

Notons que Social Watch Bénin dans le cadre de son partenariat avec la section politiques sociales de l'UNICEF pour des activités de budgétisation sensible aux enfants, s'intéresse aux dépenses sociales prioritaires dont le taux d'exécution en fin d'exercice budgétaire doit être de 100%.

## 13ème Assemblée Générale Ordinaire de Social Watch Bénin

# La lutte contre le terrorisme au Bénin, une préoccupation pour les membres de Social Watch

La journée du vendredi 25 mai 2022 a été consacrée à la treizième Assemblée Générale Ordinaire du réseau Social Watch Bénin. Placée sous le thème, « *Rôle des OSC dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent au Bénin* » la treizième Assemblée Générale Ordinaire du réseau Social Watch Bénin a été une occasion de réflexion pour les membres du réseau sur les grands défis auxquels le Bénin est actuellement confronté. Venues des douze départements du Bénin, les ONG membres de Social Watch Bénin ont été sensibilisées sur les rôles de la société civile dans la résolution des problèmes liés au terrorisme et à l'extrémisme violent dans le pays.

Officiellement ouverte par la Présidente du Conseil d'Administration, Blanche SONON, l'Assemblée Générale a été l'occasion pour Présidente du Conseil d'Administration de rendre compte aux membres du réseau des activités menées au cours de l'année 2021, des difficultés rencontrées au cours de cette année et des défis à relever pour permettre à Social Watch Bénin de continuer de rayonner.

Au nombre des défis à relever, Social Watch Bénin a identifié le terrorisme et l'extrémisme violent constatés dans la partie septentrionale du pays ces derniers temps. C'est la raison pour laquelle la treizième Assemblée Générale a été placée sous le thème : « *Rôle des OSC dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent au Bénin* ». Pour aborder ce thème, le Docteur Marcel BAGLO, Directeur de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABEGIEF), a été sollici-



té par Social Watch Bénin. Abordant le thème, Docteur Marcel BAGLO a d'abord évoqué les réalités afférentes aux zones frontalières que sont entre autres, la dégradation des pistes rurales, les abus de tous genres, l'insuffisance d'infrastructures sanitaires, éducatives et sécuritaires ; la difficulté d'accès à une alimentation saine et équilibrée, la corruption et les nids de propagation de l'extrémisme violent. Il a ensuite remercié Social Watch Bénin de lui donner l'opportunité de partager ses expériences avec les membres du réseau à l'occasion de sa treizième Assemblée Générale.

Ensuite, il a partagé avec l'assistance les causes du terrorisme et de l'extrémisme violent, les efforts déployés par le gouvernement du Bénin en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Il

a enfin conclu sa présentation avec quelques idées sur les probables contributions des Organisations de la Société Civile pour accompagner le gouvernement dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. En ce qui concerne les causes de ces phénomènes, Dr Marcel BAGLO a évoqué les frustrations causées par les déséquilibres sociaux de tous genres avant de mettre un accent sur le mode opératoire et les cibles qui ne sont rien d'autres que les populations civiles dans diverses situations.

Au sujet du rôle que doivent jouer les Organisations de la Société Civile, Docteur Marcel BAGLO a indiqué qu'elles doivent activement participer à l'éveil de la conscience de la population dont la majorité demeure rurale et analphabète. Il a aussi précisé que les OSC doivent s'impliquer dans la

sensibilisation de la population sur ses devoirs, notamment par rapport à la collaboration avec les forces de défense et de sécurité, les élus locaux, les services déconcentrés de l'Etat. Le Directeur Général de l'ABEGIEF a enfin invité les OSC à prendre une part active dans la mise en œuvre de la Politique nationale de Développement des Espaces frontaliers en renforçant leurs activités vers ces zones très pauvres et enclavées.

Suite aux échanges ayant permis aux participants de prendre conscience du leur rôle des OSC dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, ils ont suivi la présentation des divers rapports inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. Il s'agit du Rapport Moral de la Pré-

sidente du Conseil d'Administration, du Rapport d'activités 2021, du Rapport Financier 2021 et du Rapport des Commissaires aux Comptes qui ont été tous adoptés l'unanimité des membres après débats.

Signalons que les activités menées par Social Watch Bénin en 2021 portent essentiellement sur les actions de Contrôle Citoyen de l'Action Publique, de suivi budgétaire, de la promotion de la bonne de gouvernance, de la participation citoyenne, de la lutte contre la pauvreté et l'injustice sociale et bien d'autres actions de défense de l'intérêt général. L'année 2021 a été surtout celle du bilan de la mise en œuvre du Plan Stratégique Quinquennal 2016-2020, un plan marqué à son terme par la survenance de la crise sanitaire mondiale liée à la COVID-19 qui a éprouvé le réseau.

Selon les propos de la Présidente du Conseil d'Administration : « *17 ans après sa création, Social Watch Bénin peut se féliciter aujourd'hui de son rayonnement et de ses résultats de développement obtenus, grâce aux sacrifices conjugués du personnel et du Conseil d'Administration avec le soutien permanent et l'assistance technique, matérielle et financière de nos partenaires financiers à qui nous renouvelons nos gratitude* »



## Droit à la Santé Sexuelle Reproductive au Bénin

# Le PARNOL-SSR lancé par le consortium "Social Watch Bénin/ASSOPIIL"

Sous l'égide du Ministère de la Santé représenté par Dr Mabou AHOKPOSSE et en présence du représentant de Enabel qui en est à travers le programme P@SRIS le partenaire technique et financier, le consortium "Social Watch Bénin/ASSOPIIL" a procédé au lancement du Projet d'Appui au Renforcement du Cadre Normatif, Législatif et institutionnel de la Santé Sexuelle et de la Reproduction (PARNOL-SSR) le jeudi 27 janvier dernier. C'est au Bénin Royal Hôtel de Cotonou que s'est déroulée la cérémonie officielle de lancement dudit projet.

D'une durée de vingt-un (21) mois, le PARNOL-SSR démarré en septembre 2021 a pour objectif d'améliorer la connaissance, la disponibilité et l'application des textes de lois nécessaires à la jouissance des droits sexuels et de la reproduction au Bénin. Mis en œuvre sur l'ensemble du territoire national, ce projet prendra fin en Mai 2023.

Dans l'optique d'atteindre l'objectif du projet, un paquet d'activités à l'égard des adolescents, des jeunes, des femmes en âge de procréer, des élus locaux,



des leaders religieux, des chefferies traditionnelles et des associations de jeunesse a été retenu par le consortium. Au nombre de ces activités, on note le plaidoyer participatif pour l'application des textes de lois en santé sexuelle et de la reproduction ; le renforcement de capacités des acteurs de mise en œuvre des textes de lois SSR ; et la communication pour un changement de comportement individuel et collectif.

A l'ouverture de la cérémonie de lancement du projet, la Présidente de Social Watch Bénin, Mme Blanche SONON, a souligné le caractère important de la santé sexuelle et de la reproduction dont les thématiques essentielles sont la planification familiale, l'interruption volon-

taire de grossesse, la santé de la mère et de l'enfant. Pour elle, lorsque ces thématiques sont considérées comme priorités dans les plans de développement et mises en œuvre convenablement, elles contribuent au bien-être social individuel et collectif des populations. C'est pourquoi, le Bénin a renforcé ses approches de solution pour commencer à inverser la tendance en votant en octobre 2021 de nouvelles lois pour améliorer le contexte juridique relatif à la SSR.

Elle a donc invité l'assistance à accompagner le projet pour faire connaître et faire évoluer davantage le cadre réglementaire et institutionnel régissant les droits de la santé sexuelle et reproductive, afin qu'il soit plus favorable à la

jouissance effective par les adolescents, les jeunes et toute autre personne bénéficiaire des DSSR.

Quant à Mr Yassime SOMASSE, coordonnateur du Programme d'appui à la Santé sexuelle et Reproductive et à l'Information Sanitaire (P@SRIS) et représentant de Enabel, il a exprimé sa satisfaction d'être avec le consortium pour constater le lancement effectif du projet

PARNOL-SSR qui a véritablement séduit le partenaire technique et financier par sa qualité. Il a souligné que dans le cadre de l'atteinte des résultats sur le terrain, beaucoup de choses se font pour améliorer le projet.

Avant de déclarer officiellement lancé le projet, Docteur Mabou AHOKPOSSE, représentant le Ministère de la santé, a remercié Social Watch Bénin pour son combat en faveur de la promotion des droits humains. Ce projet, selon lui, vient en réponse aux besoins spécifiques des jeunes et des femmes en âge de procréer. Pour ce faire, a-t-il promis, le ministère de la santé se mettra à la disposition du consortium pour que les objectifs du projet soient atteints.



## Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues

# Social Watch Bénin plaide pour la mise en application du PNI 2019-2023

C'est à travers la campagne « Soutenez, Ne Punissez Pas » que Social Watch Bénin, avec l'appui du Consortium International pour les Politiques de Drogue, a commémoré le dimanche 26 juin 2022 la journée internationale contre l'abus et le trafic des drogues. Occasion pour le réseau dirigé par Mme Blanche SONON de mener des actions de communication sur les réseaux sociaux (twitter et Facebook) pour faire un plaidoyer en faveur de la mise en œuvre effective du Plan National Intégré (PNI) de lutte contre le trafic de drogue, l'abus de drogue et la criminalité organisée 2019-2023 dont la validation est intervenue en 2019.

Placée sous le thème "Relever le défi de la drogue dans les crises sanitaires et humanitaires", la journée internationale contre l'abus et le trafic des drogues de l'année 2022 constitue une opportunité d'interpellation du gouvernement béninois sur la nécessité de travailler aux fins de la concrétisation du Plan National Intégré

(PNI) de lutte contre le trafic de drogue, l'abus de drogue et la criminalité organisée 2019-2023.

En effet, à l'occasion de la date du 26 juin de chaque année, les gouvernements font le point des « progrès » réalisés en matière de contrôle des drogues tout mettant l'accent sur la répression au détriment de la prévention, de la réduction des risques et de la régulation. C'est ce regard extrêmement punitif et peu efficace de la lutte contre l'abus et le trafic des drogues que la campagne « Support. Don't Punish » (Soutenez, Ne punissez pas) veut changer. Pour elle, la priorité devrait être mise en faveur de la réduction des risques et de la régulation.

Inscrit dans cette campagne qui dure depuis 10 ans et dont l'objectif est de contribuer à faire évoluer les discours, les normes et les pratiques en matière de drogues dans le sens du respect, de l'attention et de la solidarité, plutôt que de la punition, de la discrimina-

tion et de la stigmatisation, Social Watch Bénin travaille avec les acteurs de l'ensemble de la chaîne pénale, les agents d'intervention en milieu psychiatrique, les OSC et les hommes des médias pour une lutte plus efficace contre l'abus et le trafic des drogues. C'est à ce titre que, saisissant l'opportunité de la journée du 26 juin 2022, le réseau Social Watch Bénin est monté au créneau pour inviter les autorités gouvernementales à prendre toutes les dispositions pour la mise en œuvre effective de la Plan National Intégré de lutte contre le trafic de drogue, l'abus de drogue et la criminalité organisée 2019-2023. Ce plan qui constitue une avancée donne une vision claire des actions et des réformes à mener pour lutter efficacement contre le phénomène.

En effet, la mise en œuvre de ce plan dépend inévitablement de la prise d'un décret d'application non effectif à ce jour. C'est pour cette raison que Social Watch Bénin invite les autorités gou-

vernementales à traduire en acte leur volonté politique de répondre efficacement aux menaces sécuritaires et sanitaires liées à la criminalité organisée, notamment, aux trafics illicites des stupéfiants par la prise de ce décret d'application. Cette action du gouvernement contribuera à l'exécution d'une politique des drogues prenant en compte la santé et les droits humains dans la lutte contre la drogue et la mise en place des mécanismes de réduction de risques et des sanctions alternatives pour l'usage de drogue.

Outre cet appel aux débiteurs d'obligations, Social Watch Bénin a invité les Organisations de la Société Civile, les hommes et femmes des médias, les acteurs de l'ensemble de la chaîne pénale nationale et les agents d'intervention en milieu psychiatrique à se mobiliser en vue de plaider pour la mise en œuvre effective du Plan National Intégré (PNI) de lutte contre le trafic de drogue, l'abus de drogue et la criminalité organisée.

Pour finir, Social Watch Bénin invite le gouvernement béninois à s'associer à l'appel du Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio Guterres qui affirme : « Nous devons notamment trouver des solutions politiques non discriminatoires, axées sur les personnes, la santé et les droits humains et intensifier la coopération internationale pour enrayer le trafic de drogue et obliger ceux qui profitent de la misère humaine à rendre des comptes. Nous devons également renforcer les traitements et les services de soutien fondés sur la science pour aider les usagers de drogues et les traiter comme des victimes qui méritent d'être soignées et non punies, discriminées ou stigmatisées, et renforcer notamment les traitements pour les personnes qui vivent avec des maladies infectieuses comme le VIH/sida et l'hépatite. Nous ne pouvons pas laisser le problème mondial de la drogue assombrir davantage la vie des dizaines de millions de personnes qui traversent des crises humanitaires. »

**Interview de Mme Blanche SONON, Présidente du Conseil d'Administration de Social Watch Bénin**

## « Ensemble, disons NON aux mutilations génitales féminines et agissons pour leur élimination »

Dimanche 06 février 2022, la communauté internationale célèbre la journée mondiale « Tolérance zéro à l'égard des Mutilations Génitales Féminines (MGF) ». Social Watch Bénin n'est pas resté muet à l'occasion. Par la voix de sa Présidente, Madame Blanche SONON, il a lancé à l'endroit des Porteurs de responsabilités ainsi que des mouvements sociaux un vibrant appel à la mobilisation et à la synergie d'actions pour booster ce phénomène hors du Bénin. C'est à travers cette interview que la Présidente du Conseil d'Administration de Social a fait savoir la position de son institution par rapport au fléau dans notre pays.

Quelle est la situation des mutilations génitales féminines (MGF) au Bénin Madame la Présidente de Social Watch Bénin ?

Merci beaucoup pour l'opportunité que vous offrez à notre institution de donner sa position sur le phénomène des MGF à l'occasion de la célébration de la journée internationale « Tolérance zéro à l'égard des Mutilations Génitales Féminines ». Mais avant, permettez-moi de partager avec mes concitoyennes et concitoyens la définition de la mutilation génitale féminine pour nous permettre de bien appréhender ses conséquences et comprendre la position de Social Watch Bénin face à cette infamante pratique discrétionnaire.

La mutilation génitale féminine est une opération conduisant à l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou de la fille pour des raisons non médicales. Elle est donc, une infraction commise du fait du sexe.

Au Bénin, comme partout ailleurs en Afrique, les causes de cette opération sont de plusieurs ordres. Elles sont surtout socio-culturelles. En dehors des raisons socio-culturelles, il y a aussi celles économiques parce que les organes amputés à la fille ou à la femme sont malheureusement objet de vente.

Cette pratique qui dénie le droit à l'intégrité physique et psychique de la femme et de la fille a d'énormes conséquences aussi bien sur les victimes, que sur leurs familles voire, la nation.

En effet, sur la victime, les conséquences sont d'ordre sanitaire parce qu'elle entraîne des complications et même la mort des femmes victimes lors de l'accouchement. Il y a aussi les douleurs que peuvent ressentir ces victimes à l'occasion des relations sexuelles ; les



fistules, qui mettent des victimes dans une situation hygiénique sexuelle désagréable.

Sur le plan psychologique, ce sont des filles et des femmes qui se sentent diminuées, exclues, stigmatisées. Il y en a même qui éprouvent de grandes douleurs lors des relations sexuelles. Incapables de faire l'expérience de l'orgasme, elles manifestent un dégoût pour les rapports sexuels.

Les victimes de MGF n'arrivent pas à avoir la plénitude de leur intégrité physique et psychique voire intellectuelle pour concevoir et exercer une activité génératrice de revenus. Vous comprenez alors que les MGF entraînent aussi des conséquences économiques, le cas échéant, elles impactent négativement la croissance économique parce que ces filles et femmes n'arrivent pas à jouer convenablement leur partition en matière de production de richesses aux plans familial, communautaire et natio-

nal.

En dépit des efforts conjugués déployés pour lutter contre le phénomène, ce dernier demeure rebelle avec un taux de prévalence de 7,3% pour les femmes et les filles de 15 à 49 ans, aux termes du rapport d'une étude réalisée en 2019 au Bénin. La même étude a prouvé que ce fléau s'observe surtout, dans la partie septentrionale de notre pays et sa teneur varie d'un département à un autre. En effet, dans le Borgou, le taux de prévalence est de 41,4% ; dans l'Alibori, 26,2% ; dans la Donga, 26% et dans l'Atacora, 14,4%

**Vous parlez d'efforts déployés pour lutter contre les MGF. Quels sont ces efforts ?**

En raison des conséquences fâcheuses de la pratique des MGF sur les victimes, leurs proches et pour la nation, notre pays le Bénin s'est doté en 2003 d'une loi pour lutter contre le phénomène. La société civile, grâce

aux partenaires au développement a contribué pour beaucoup à la lutte contre ce fléau à travers des campagnes de vulgarisation des textes de loi, des mécanismes de prise en charge des victimes ; de sensibilisation des populations sur ses méfaits et la nécessité de dénoncer les cas.

Mais, les praticiennes et praticiens des MGF ont changé de stratégie et depuis un certain nombre d'années, le phénomène est devenu transfrontalier. Des femmes et des filles sont déplacées pour subir l'opération ou ce sont les gardiennes et gardiens de cette pratique dégradante qui migrent pour commettre l'infraction et se fauflent. Pire, pour opérer de façon clandestine, la pratique se fait sur des nourrissons.

Face à cette situation, le Bénin a corsé la répression en se dotant en 2021 d'une loi relative aux infractions commises du fait du sexe afin de décourager la récidive.

**Quelles sont les recommandations de votre institution pour mettre fin aux mutilations génitales féminines au Bénin ?**

Avant de parler des recommandations, je voudrais exprimer les sincères remerciements de Social Watch Bénin à

tous les Partenaires au développement qui accompagnent le Bénin, aux fins de l'effectivité de l'intégrité voire, de l'autonomie de la femme et de la fille dans notre pays et saluer entre autres, l'avènement du programme SWEDD au Bénin qui va beaucoup jouer dans la lutte synergique contre cette pratique avilissante.

En somme, les progrès effectués par le Gouvernement pour renforcer le cadre juridique et institutionnel sont louables. Enfin, je formule les propositions alternatives ci-après :

- la mise à disposition de ressources financières adéquates par le gouvernement, dans le capital humain surtout, dans les secteurs de l'éducation intégrée, la santé, etc... pour traquer ce phénomène afin de le booster hors du Bénin ;
- l'application effective de la nouvelle loi relative aux infractions commises du fait du sexe pour décourager cette pratique ;
- la synergie d'actions en faveur du renforcement de la lutte contre les MGF.

« Ensemble ! Disons NON aux mutilations génitales féminines et agissons pour leur élimination » !  
Merci



AVANT DE PARLER DES RECOMMANDATIONS, JE VOUDRAIS EXPRIMER LES SINCÈRES REMERCIEMENTS DE SOCIAL WATCH BENIN À TOUS LES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT QUI ACCOMPAGNENT LE BÉNIN, AUX FINS DE L'EFFECTIVITÉ DE L'INTÉGRITÉ VOIRE, DE L'AUTONOMIE DE LA FEMME ET DE LA FILLE DANS NOTRE PAYS ET SALUER ENTRE AUTRES, L'AVÈNEMENT DU PROGRAMME SWEDD AU BÉNIN QUI VA BEAUCOUP JOUER DANS LA LUTTE SYNERGIQUE CONTRE CETTE PRATIQUE AVILISSANTE.